

III. Un Prince Maure, que l'on dit être l'un des freres du Roi de Maroc Muley-Abdalah, arrivé à Rome depuis quelques mois, s'étant fait instruire dans la Religion orthodoxe, on le baptisa solennellement le 6. dans la Basilique de St. Pierre. Le Cardinal Guadagni fit cette ceremonie en presence de plusieurs personnes de distinction, & ce fut le Cardinal Corsini qui lui servit de parrain pour le Pape son oncle. Peu après il lui fit present d'un Billet de change de 500. écus. Le St. Pere de son côté, pour l'entretien de ce néophyte, lui a, dit-on, assigné une pension de cent écus par mois; & l'on est dans la pensée que le Sacré Collège lui fera aussi un don considerable.

IV. Après un long entretien du Pape avec Mr. Fiorelli sur le procès du Cardinal Coscia, qu'on avoit fortement agité dans la Congrégation de *Super nonnullis*, ou de *Pro causa nota*, sur la fin de Février, Sa Sainteté envoya un Billet aux Cardinaux Chefs d'Ordres pour les informer qu'Elle donnoit encore un mois de délai à cette Eminence pour se défendre; mais depuis, le bruit court de nouveau, qu'on peut regarder cette affaire comme finie; du moins, qu'elle ne sera plus remise sur le tapis dans la même Congrégation; parce que l'on assure que le Viceroi de Naples a envoyé au St. Pere un Bref du Pape son Prédecesseur, que lui avoit présenté le Duc Coscia, par lequel ce défunt Pontife, prévoyant les recherches qu'on feroit dans la suite contre le Cardinal de ce nom, l'absout de tout ce qu'on pourroit lui imputer de répréhensible. Il est cependant fort étonnant qu'on ait été jusqu'à present à produire une telle pièce.

V. Ce qui se passe en France au desavantage du Pape, & sur tout au Parlement de Paris, depuis la reconciliation de ce Corps avec son Souverain, intéresse